

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2016-2-5-2

Séance du vendredi 18 mars 2016

POLITIQUE DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX HORS COLLEGES

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

– décide de l'opportunité des opérations mentionnées dans ce rapport ;

- vote l'inscription des autorisations de programme et des crédits nécessaires comme suit :

	BP 2016 - DIRECTION DE L'IMMOBILIER ET DE LA LOGISTIQUE					
	DEPENSES			RECETTES		
	Investissement AP	Investissement CP	Fonctionnement	Investissement AP	Investissement CP	Fonctionnement
BATIMENTS DEP HORS COLLEGES	1 414 500 €	6 126 200 €	238 000 €	50 000 €	671 933 €	155 000 €
M. A. P. financière		5 000 000 € HT	50 000 € HT		6 060 000 € TTC	-
TRANSACTIONS FONCIERES ET LOCATIONS IMMOBILIERES	36 000 €	91 200 €	1 563 600 €	NEANT	612 000 €	632 000 €
MOYENS LOGISTIQUES ET ASSOCIES	191 000 €	361 000 €	7 069 800 €	NEANT	NEANT	326 000 €

POUR LES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX HORS COLLEGES :

- vote en **dépenses, selon tableau joint en annexe**, les inscriptions budgétaires par chapitres d'investissement et fonctionnement, dont les montants cumulés sont respectivement de 6 126 200 € et de 238 000 € ;
- vote en **recettes, selon tableau joint en annexe**, l'inscription de 671 933 € au titre des recettes d'investissement et de 155 000 € pour le fonctionnement ;
- vote, au titre de **l'opération financière M.A.P.**, l'inscription de 5 050 000 € HT en dépenses et 6 060 000 € TTC en recettes, afin de permettre la récupération de la TVA.

POUR LES TRANSACTIONS FONCIERES ET LOCATIONS IMMOBILIERES

- vote en **dépenses, selon tableau joint en annexe**, les inscriptions budgétaires par chapitres d'investissement et fonctionnement, dont les montants cumulés sont respectivement de 91 200 € et de 1 563 600 € ;
- vote en **recettes, selon tableau joint en annexe**, l'inscription de 612 000 € au titre des recettes d'investissement et de 632 000 € pour les recettes de fonctionnement.

POUR LES MOYENS LOGISTIQUES ET ASSOCIES

- vote en **dépenses, selon tableau joint en annexe**, les inscriptions budgétaires par chapitres d'investissement et fonctionnement, dont les montants cumulés sont respectivement de 361 000 € et de 7 069 800 € ;
- vote en **recettes, selon tableau joint en annexe**, l'inscription de 326 000 € au titre des recettes de fonctionnement ;

- donne délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport ;

- autorise le lancement des procédures de mise en concurrence et la signature des marchés correspondants, ainsi que des décisions ultérieures s'y rapportant.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité